



Forum
Global
sur la Sécurité
Alimentaire
et la Nutrition

Financements innovants pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition

Synthèse de la discussion n° 81

Du 2 au 22 novembre 2011



Forum Global sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition

A propos de ce document

Ce document est le compte rendu de résultats de la discussion virtuelle: « Financements innovants pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition », qui a eu lieu sur le Forum Global sur la Sécurité Alimentaire et le Nutrition (<http://www.fao.org/fsnforum/fr>) du 19 juin au 10 juillet 2012.

La synthèse ci-après a pour but de donner aux lecteurs un aperçu général de la discussion, y compris la liste de toutes les références présentées par les participants. Pour une vision plus intégrale, veuillez consulter le site internet de la discussion: <http://www.fao.org/fsnforum/fr/forum/discussions/financements-innovants>

Avertissement

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminés ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités. Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO. Le terme «pays», tel qu'il apparaît dans le texte, se réfère sans aucune distinction à des pays, territoires et zones.



Table des matières

I. Panorama	2
II. Les objectifs, les méthodes et les moyens d'actions qui doivent être ceux des financements innovants	3
III. Les propositions de mécanismes de financement innovants issus de la consultation	6
Annexe : Référence des contributions par auteur	8

I. Panorama

La discussion en ligne sur les financements innovants pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition a été lancée le 19 juin 2012 par le Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition (<http://www.fao.org/fsnforum/fr>) du 19 Juin au 10 Juillet et a été un indéniable succès.

La synthèse ci-après a pour but de résumer les résultats de la discussion. Les numéros entre crochets désignent la référence (voir en annexe) de la ou des contributions soutenant le propos évoqué.

Pour une vision plus intégrale, veuillez lire le document des contributions reçues:

[http://www.fao.org/fsnforum/sites/default/files/file/81_Innovative_financing/PROCEEDINGS_81_Innovative-financing\(7\).doc](http://www.fao.org/fsnforum/sites/default/files/file/81_Innovative_financing/PROCEEDINGS_81_Innovative-financing(7).doc)

Les 28 contributions reçues ont permis d'éclairer le débat par des points de vue variés, représentant 12 nationalités et issus des 5 continents. Si les contributions proviennent majoritairement d'Europe (48%), les envois d'Afrique représentent la seconde proportion (22%) suivis par ceux provenant d'Amérique du Nord et d'Asie (15%).

Les participants représentent également de nombreux secteurs différents assurant des regards complémentaires sur les problèmes abordés : administrations publiques centrales et locales (7,5%), secteur privé (11%), universités et recherche (26%), organisations internationales (11%), indépendants (26%), coopération technique (4%) et organisations non gouvernementales (14%).

Au-delà de ces chiffres, deux principaux résultats sont à distinguer de cette consultation:

1. une série de propositions concrètes de mécanismes de financements innovants, et
2. un échange enrichissant d'interrogations et de points de vue sur les objectifs, les méthodes et les moyens d'actions qui doivent être ceux des financements innovants.

II. Les objectifs, les méthodes et les moyens d'actions qui doivent être ceux des financements innovants

La contribution de George Kent [2] a rapidement posé la **question de la légitimité**, des objectifs et des méthodes des financements innovants. Sur la légitimité, George Kent met en avant les problèmes d'acceptabilité politique des différents mécanismes de financement innovants.¹ Cette question d'acceptabilité est relayée par plusieurs contributions [13. Bertrand Vincent] qui rappellent la difficulté politique de mettre en œuvre, par exemple, des mécanismes de taxation de manière coordonnée au niveau international.

En rappelant qu'il est nécessaire de bien identifier les problèmes que les financements innovants doivent traiter,² il rappelle également qu'il n'existe pas de solution universelle et que **chaque mécanisme doit être choisi et adapté précisément en fonction de l'objectif qu'il poursuit**. Sur ce point, il est rejoint par la contribution de Falana Adetunji Olajide [7] : « *one single financing strategy will not be appropriate* ».

Enfin, George Kent souligne l'idée que la production de nourriture n'est qu'un aspect parmi plusieurs de la sécurité alimentaire³ – et donc que les objectifs des financements innovants pour la sécurité alimentaire doivent chercher à dépasser la seule hausse des capacités de production des pays en développement.

Le défaut d'investissement dans leurs secteurs agricoles nationaux de la part des pays en développement n'en est pourtant pas moins réel : **alors que la déclaration de Maputo de 2006 engageait ces Etats à consacrer 10% de leurs dépenses publiques à l'agriculture**, elle ne s'est pas traduite de suffisamment d'effet pour atteindre cet objectif. Il serait souhaitable de rappeler ces engagements dans le rapport des experts [28. Adèle Irénée Grembombo].

La contribution [5] de Christian Chileshe insiste sur les **facteurs psychologiques et sociologiques**, qui sont déterminants dans la promotion des initiatives des petits producteurs agricoles. Les financements innovants doivent donc accompagner (c'est le rôle du crédit et de l'assurance notamment) les petits producteurs dans le développement de leurs exploitations : leur rôle **d'inclusion** financière et sociale doit donc être particulièrement soigné.

De nombreuses contributions [6. Dimitra Zervaki, 10. François Stepman] rappellent **l'importance de la recherche**, qui doit intégrer tous les acteurs, à tous les niveaux de la chaîne de valeur, afin de développer des innovations les plus efficaces possibles, répondant au mieux aux besoins de ces différents acteurs (ce que résume bien [10. François Stepman 10] : « *A diversity of stakeholders – instead of mainly researchers – should be able to submit joint proposals in line with value chain consultation, research and innovation* »), et de l'éducation et de la formation, dont les retombées sont potentiellement considérables [27. Noemie Gerbault]. Plus que dans

-
- 1 "New sources of funding could be proposed, but is there any reason to expect that those who control those funds would prioritize the poor? Yes, one could imagine innovations such as a small tax on currency transactions, but how would those revenues be managed? Would the powerful accept such a tax if the revenues were used primarily for the benefit of the poor?", George Kent.
 - 2 "What type of IFMs are we talking about? Large-scale? Small-scale? In low-income countries, high-income countries, or everywhere?" George Kent.
 - 3 "Suppose we agree that the main problem we want to focus on is the widespread hunger in the world. This is not due to an overall global food shortage. It is due primarily to the fact that many poor people do not have enough money to access the food supply that is out there, and they do not have adequate resources to produce their own food" George Kent.

n'importe quel autre domaine, **les financements innovants doivent ici jouer un rôle essentiel de catalyseur.**

L'une des principales difficultés concerne l'attraction des financements par le secteur agricole dans les pays en développement, comme le notent [2. George Kent, 10. François Stepman, 11. Muhammad Irfan Kasana, 17. Calvin Miller]. Les innovations qu'ont connues les agricultures des pays développés et des pays émergents à travers l'histoire n'ont été rendus possibles que par l'existence de mécanismes de couverture des risques associés, qui ont permis d'attirer les financements. Les financements innovants ne doivent donc pas seulement servir à financer, mais également à garantir la production agricole des pays en développement. [17. Calvin Miller] rappelle que les moyens existent (« *the world has excess investment funds looking for a place to invest* ») : les financements innovants doivent notamment faire en sorte que ces moyens soient déployés au profit de la sécurité alimentaire.

La participation nécessaire des collectivités territoriales au financement et à l'appui technique des actions en faveur de la sécurité alimentaire est également évoquée par plusieurs contributions [13. Bertrand Vincent, 27. Noemie Gerbault] : ces collectivités bénéficient, dans les pays du Nord, d'une connaissance approfondie des problématiques de terrain qu'elles sont amenées à gérer directement, et dont elles peuvent faire bénéficier les régions aidées. Elles agissent également à une échelle et sur des cibles qui leur confèrent potentiellement une plus grande efficacité : accompagnant des collectivités avec lesquelles elles sont en partenariat de coopération décentralisée, qui présentent donc certaines caractéristiques similaires aux leurs, elles peuvent plus facilement orienter les financements vers les besoins les plus pressants [27. Noemie Gerbault].

La réflexion et la coordination de la mobilisation des financements innovants, afin d'en optimiser l'efficacité, est invoquée par plusieurs contributions [13. Bertrand Vincent, 19. Emilia Venetsanou, 21. Bhubaneswor Dhakal, 22. Gyanesh K Shukla, 24. Agnes Luo Laima]. Bertrand Vincent [13] rappelle que la multiplication des structures d'aide publique au développement, les délais d'intervention trop importants dans les situations d'urgence, les considérations de politique intérieure ou encore les impératifs diplomatiques handicapent l'efficacité de l'APD dans plusieurs secteurs de la sécurité alimentaire. Les financements innovants, parce qu'ils sont généralement moins soumis à de telles contraintes, grâce à leur « **réactivité** » et leur « **capacité d'adaptation** », ont ainsi l'occasion de traiter des situations que l'APD traditionnelle traite mal, ou tout au moins insuffisamment. Pour autant, ils ne doivent pas être regardés avec trop de naïveté : ils demeurent soumis à des contraintes fortes [13. Bertrand Vincent, 14. George Kent, 24. Agnes Luo Laima]: Bertrand Vincent [13] rappelle par exemple que « par nature, le privé investit pour générer de l'activité économique et accroître sa compétitivité », ou encore que « la frontière est ténue entre 'investissement privé' et 'land grabbing' ».

Par conséquent, **la gouvernance des fonds mobilisés, le respect des règles de droit, l'efficacité et l'équité économiques et sociales des projets financés comme des conditions** dans lesquelles les fonds sont mobilisés doivent donc être assurés avec rigueur [19. Emilia Venetsanou]. La contribution [22. Gyanesh K Shukla] propose même un schéma d'élaboration de scénario pour la mise en œuvre des financements innovants : « identifier les **forces en présence**, les **évolutions attendues du contexte** et les **incertitudes critiques** ; expliciter les **étapes du scénario** ; **consulter** ; évaluer les **implications des différents scénarios** ; comparer les **réactions possibles aux différents scénarios** ». Les **mécanismes mis en œuvre devront en outre être évalués**, notamment pour se prémunir du risque que des actions qui pourraient

sembler légitimes et efficaces ne se révèlent contre-productives [21. Bhubaneswor Dhakal, 26. Action contre la faim].

Une difficulté importante du secteur de l'aide pour la sécurité alimentaire est la faible diversité d'acteurs privés pouvant être associés aux programmes pour fournir les produits (engrais, outils, matériaux, etc.) nécessaires [24. Agnes Luo Laima], il est donc nécessaire d'intégrer le plus de concurrence possible dans les projets de financements innovants, notamment en faisant appel à de **petites et moyennes structures** et à des **entreprises issues de pays en développement**.

III. Les propositions de mécanismes de financement innovants issus de la consultation

La consultation a permis de dégager des propositions concrètes et généralement précises de mécanismes de financement innovants :

- La **Mise en relation directe d'une famille d'agriculteurs du Nord avec une famille d'agriculteurs du Sud pour échanger sur les pratiques** [1. Peter Filius].
- Le **Développement du crédit** dirigé exclusivement vers les petits producteurs [1. Peter Filius, 8. Tékpon Gblotchaou, 15. Christian Chilese, 26. Action contre la faim]. De manière plus précise, quatre grandes idées peuvent être défendues dans cette voie : la mise en œuvre de **fonds souverains ou communautaires de garantie des emprunts** des petits producteurs, la création par les Etats et les donateurs de **facilités de crédit**, l'encouragement de la **mutualisation interprofessionnelles des dettes** des petits producteurs et enfin le développement **d'assurances agricoles** couvrant les petits producteurs contre les risques pesant sur leurs cultures [8. Tékpon Gblotchaou, 26. Action contre la faim].
- La création de structures dédiées pour proposer aux petits producteurs pauvres **la vente à prix abordable d'outils, conditionnements, petits équipements ; la location d'équipements plus importants ; la location-achat d'infrastructures de stockage ou de machines** [3. Lisa Kitinoja].
- Le recours à la **philanthropie du secteur privé** pour financer des projets de développement agricole, les partenaires privés bénéficiant d'opportunités de publicité et de réductions d'impôts [4. Mike Brandolino, 23. Jérôme Bossuet, 25. Lizzy Igbine]. Ces démarches peuvent être promues auprès de partenaires privés au titre de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) [25. Lizzy Igbine].
- La **réallocation de dette au profit de la sécurité alimentaire** [9. José Luis Vivero Pol, 13. Bertrand Vincent]. Il s'agit d'annuler une partie de la dette d'un pays en développement, en échange de son engagement à allouer à des actions en faveur de la sécurité alimentaire tout ou partie des montants prévus pour le remboursement de la dette annulée.
- L'implication de tous les acteurs concernés par la sécurité alimentaire (notamment pas seulement les chercheurs mais également les producteurs, industriels, société civile) dans la **recherche d'innovation à tous les niveaux de la chaîne de valeur** [10. François Stepman, 23. Jérôme Bossuet]. On peut imaginer la création de plateformes finançant des consortiums de recherche orientée vers les résultats.
- La création de **sécurités d'emprunt fondées sur le stockage des récoltes**. Il s'agirait d'une coopération tripartite entre les producteurs, les banques et les donateurs ou l'Etat. Les donateurs ou l'Etat construisent des infrastructures de stockage. Moyennant un faible loyer, le producteur échange sa production aux propriétaires de l'infrastructure contre un bon - correspondant au volume stocké -, qui peut être à nouveau échangé contre cette quantité. Ce bon peut alors servir de garantie collatérale à un prêt accordé par la banque au producteur [11. Muhammad Irfan Kasana, 15. Christian Chilese]. Le risque-prix du stockage n'est plus supporté par le producteur, mais est ainsi transféré à la banque. Cette proposition semble intéressante et mérite d'être approfondie.

- L'exploitation des **flux financiers des migrants pour financer la sécurité alimentaire** [13. Bertrand Vincent].
- Le développement de la **coopération entre les collectivités territoriales** [13. Bertrand Vincent, 27. Noemie Gerbault].
- Les **paiements pour services environnementaux** [13. Bertrand Vincent, 20. Philipp Aerni]. Il s'agit d'évaluer la valeur des externalités positives produites par les producteurs agricoles (par exemple, lorsqu'un producteur choisit de planter des arbres sur une parcelle plutôt que de l'exploiter) et de faire en sorte que les bénéficiaires de ces externalités (sociétés privées, communautés locales, Etat, etc.) rétribuent les producteurs agricoles à hauteur de cette valeur. Il convient tout de même de garder à l'esprit la difficulté que pose cette évaluation, notamment dans les pays en développement.
- Un mécanisme de **réduction du gaspillage et de la surconsommation de nourriture** : un pays développé se fixe des objectifs chiffrés de réduction de sa consommation et de son gaspillage de nourriture. L'écart entre ces objectifs et les résultats constatés entraînent le versement automatique par l'Etat de pénalités proportionnelles affectées à la lutte pour la sécurité alimentaire [18. Andrew MacMillan]. Si un tel mécanisme est intéressant, son réalisme politique semble, à l'heure actuelle, encore incertain.
- Le **financement d'actions de modernisation des méthodes de production par les crédits carbone économisés** [23. Jérôme Bossuet]. Ce type de mécanisme est déjà mis en œuvre dans le domaine de la protection de la biodiversité : le donateur finance la modernisation des techniques de production permet généralement d'économiser des crédits-carbone, qui sont ensuite retournés aux donateurs en remboursement de sa participation.
- La nécessité de **communiquer sur les programmes existants auprès des petits producteurs bénéficiaires potentiels**, une part importante d'entre eux n'étant pas conscients de l'existence de tels programmes [25. Lizzy Igbiné].
- Une **taxe sur les produits financiers dérivés des matières premières agricoles** [26. Action contre la faim]. Cette taxe, qui s'apparente à la taxe sur les transactions financières (TTF), aurait le même « double dividende » : mobiliser des moyens pour le financement de la sécurité alimentaire et, par un taux très faible, lutter contre les activités spéculatives (ces activités exploitant des taux très faibles mais sur des volumes importants) sans avoir de conséquence sur les autres activités liées à ces produits [26. Action contre la faim].
- Les **contributions volontaires des entreprises de l'agroalimentaire** [26. Action contre la faim].
- Une **taxe sur les produits alimentaires reconnus scientifiquement comme ayant un impact négatif sur la sur-nutrition et les maladies associées** [26. Action contre la faim].

L'efficacité, et la faisabilité technique de ces mécanismes est certainement variable, mais l'objectif de la consultation était notamment de faire émerger des idées, et elle a atteint cet objectif.

Annexe : Référence des contributions par auteur

1. Peter Filius, Germany
2. George Kent, University of Hawai'i, USA [first contribution]
3. Lisa Kitinoja, The Postharvest Education Foundation
4. Mike Brandolino, Climate Emergency Institute, US
5. Christian Chileshe, 3C Development Management & Entrepreneurship Experts Ltd, Zambia [first contribution]
6. Dimitra Zervaki, Greece
7. Falana Adetunji Olajide, Federal Ministry of Health, Nigeria
8. Tékpon Gblotchaou, Alliance contre la Faim et la Malnutrition [Alliance against hunger and malnutrition], Benin
9. José Luis Vivero Pol, Université Catholique de Louvain [Catholic University of Leuven], Belgium
10. François Stepman, Platform for African – European Partnership in ARD [Agriculture Rural Development], Brussels
11. Muhammad Irfan Kasana, Agriculture Corner, Pakistan
12. Comments by the facilitators: Maurizio Malogioglio, Marie-Caroline Dodé and Géraldine Tardivel
13. Bertrand Vincent, UNCCD [United Nations Convention to Combat Desertification] Secretariat, Germany
14. George Kent, University of Hawai'i, USA [second contribution]
15. Christian Chilese, 3C Development Management & Entrepreneurship Experts Ltd, Zambia [second contribution]
16. Suman KA, Change Planet Partners Climate Innovation Foundation, India
17. Calvin Miller, FAO, Italy
18. Andrew MacMillan, Italy
19. Emilia Venetsanou, freelancer development practitioner, Italy
20. Philipp Aerni, FAO, Italy
21. Bhubaneswor Dhakal, Nepal
22. Gyanesh K Shukla, Environment/Development Consultant, India
23. Jérôme Bossuet, ICRISAT [International Crops Research Institute for the Semi-Arid tropics], France
24. Agnes Luo Laima, Zambia National Marketers Credit Association (ZANAMACA), Zambia
25. Lizzy Igbine, Nigerian Women Association, Nigeria
26. Action contre la faim (ACF) [Action against hunger], sent by Etienne du Vachat, France
27. Noemie Gerbault, ORU-FOGAR [United Regions Organization-Forum of Global Associations of Regions], France
28. Adèle Irénée Grembo, France